

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 10 (1865)  
**Heft:** 24

**Artikel:** Écoles de tir  
**Autor:** Fornerod, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-330615>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie;  
E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 24.                    Lausanne, le 16 Décembre 1865.                    X<sup>e</sup> Année.

**SOMMAIRE.** — Ecoles de tir. — Réunion annuelle de la société militaire vaudoise des officiers de l'état-major, du génie et de l'artillerie. — Rassemblement de troupes en 1865. — Nouvelles et chronique.

**SUPPLÉMENT. — REVUE DES ARMES SPÉCIALES.**

## ECOLES DE TIR.

En date du 27 novembre, le Département militaire suisse transmet aux cantons les renseignements suivants sur les quatre cours de l'école fédérale de tir pour les officiers et sous-officiers de l'élite d'infanterie qui ont eu lieu à Bâle dans le courant de l'année 1865 :

Le premier cours d'officiers et le premier cours de sous-officiers ont été inspectés par Monsieur le colonel fédéral Schäedler, les deux autres par Monsieur le colonel fédéral Stadler. Nous avions confié le commandement et la direction des quatre cours à Monsieur le lieut.-colonel van Berchem.

Le cours n° I, du 1 au 20 mai, a été suivi par 42 officiers, dont 2 capitaines, 8 lieutenants, 32 sous-lieutenants.

Le cours n° II, du 2 au 23 juillet, a été suivi par 42 officiers, dont 1 capitaine, 2 lieutenants, 41 sous-lieutenants.

Le cours n° III, du 28 mai au 11 juin, a été suivi par 42 sous-officiers, dont 1 sergent-major, 2 fourriers, 20 sergents et 19 caporaux.

Le cours n° IV, du 7 au 22 octobre, a été suivi par 43 sous-officiers, dont 4 sergents-majors, 19 sergents et 20 caporaux.

L'organisation des écoles et la marche suivie pour l'instruction ont été les mêmes que pour les cours des années précédentes, sauf quelques modifications de détail, suggérées par l'expérience ; nous ne

reviendrons donc pas sur ces points au sujet desquels nos circulaires de 1862, 63 et 64 contiennent des renseignements suffisants et nous nous bornerons à vous signaler les observations auxquelles ont donné lieu les cours de 1865 au point de vue du personnel et des résultats obtenus.

Messieurs les inspecteurs ayant visité chaque cours au commencement et à la fin de l'instruction, comme nous leur en avons donné l'autorisation, étaient bien placés pour se rendre compte des progrès accomplis. Les rapports sur les deux cours d'officiers constatent que l'instruction théorique (nomenclature et théorie du tir) laissait à désirer au commencement du cours; il en était de même pour le maniement de l'arme, la charge, la manière de mettre en joue; l'aisance et la rapidité des mouvements. Sous tous ces rapports, de grands progrès ont été faits pendant l'un et l'autre cours, les examens finaux ont montré que chaque officier avait acquis une connaissance précise de la théorie du tir et des notions justes à cet égard; les cahiers de notes avaient été tenus avec soin et exactitude. Pour la nomenclature presque tous les officiers étaient en état non-seulement de répondre aux questions qu'on leur adressait, mais encore d'instruire eux-mêmes sur la connaissance du nouveau fusil, du fusil de chasseurs et du fusil Burnand, jusque dans les plus petits détails; un très petit nombre faisaient exception, comme le montrent les notes que nous vous avons communiquées.

Le choix du personnel a encore cette année donné lieu à quelques observations sur lesquelles nous ne saurions trop insister. Dans le second cours, en particulier, 14 officiers avaient la vue tellement basse qu'ils ne pouvaient tirer à 400 pas sans lunettes; cela était d'autant plus fâcheux que l'aptitude intellectuelle ne compensait pas chez tous cet inconvénient physique; sous ce rapport aussi un certain nombre d'officiers auraient pu être choisis avec plus de soin. Nous répéterons également notre observation que des officiers qui ne sont plus jeunes et qui ont déjà acquis quelque expérience et quelque autorité profitent mieux de l'instruction et peuvent être plus utiles que de jeunes sous-lieutenants fraîchement sortis des écoles d'aspirants.

Les exercices pratiques de tir qui présentaient un intérêt particulier parce qu'ils avaient lieu principalement avec le nouveau fusil d'infanterie, ont été les mêmes que dans les écoles des années précédentes. Les résultats de ces exercices sont consignés plus loin dans quelques tables.

Pour les écoles de sous-officiers les rapports de Messieurs les inspecteurs et du commandant des écoles constatent également l'utilité, nous pourrions même dire la nécessité de cette instruction pour la

plus grande partie des sous-officiers qui y ont pris part en 1865. Les progrès constatés sous tous les rapports au bout des deux semaines d'instruction, sont relativement encore plus frappants que pour les officiers. Les examens finaux sur la nomenclature ont été très satisfaisants dans les deux cours, les progrès dans le maniement de l'arme et dans l'instruction mutuelle de tous les exercices qui se rapportent au tir peuvent aussi être signalés comme remarquables, après un temps d'instruction aussi court.

Nous devons ajouter que ces excellents résultats sont en partie dus à un très bon choix du personnel envoyé aux deux écoles, il n'y a eu sous ce rapport que quelques exceptions qui ont été mentionnées dans les notes que nous vous avons transmises.

Les exercices pratiques de tir ont aussi donné de très bons résultats comme le montrent les tables ci-jointes ; nous recommandons à votre attention les tables n°s 3 et 4, qui montrent un progrès remarquable et qui prouvent qu'avec un bon choix du personnel, on peut aller presque plus loin avec les sous-officiers qu'avec les officiers.

Nous ajouterons à ces remarques générales que dans les quatre cours, la discipline, les bons rapports entre officiers ou sous-officiers de langues et de cantons différents et l'état sanitaire n'ont rien laissé à désirer.

L'on a saisi toutes les occasions pour familiariser les élèves avec le service intérieur et les autres branches d'instruction, qui, sans se rapporter au tir, trouvent néanmoins leur place dans tout service militaire.

Nous faisons suivre ici quelques tables qui indiquent les exercices de tir à la cible exécutés et les résultats obtenus dans les quatre cours. Dans les tables n° 1, 2, 3, les résultats sont exprimés en pour-cent du nombre de coups tirés ; là où le pour-cent est donné sous forme d'une fraction, le premier chiffre indique le pour-cent des mannequins, le second le pour-cent total des coups en cible. Les cibles et les mannequins sont ceux qui sont prescrits dans notre circulaire du 17 mai 1864.

#### Tableau n° 1.

##### *Résultats du tir avec le fusil transformé (Burnand).*

ESPÈCE DE FEU.	DISTANCE.	CIBLES DE pieds carrés.	POUR CENT.			
			Cours n. 1.	Cours n. 2.	Cours n. 3.	Cours n. 4.
Tir individuel . .	200	6	59/83	51/76	36/81	36/84
id. . .	300	6	24/64	13/53	15/52	21/63
id. . .	400	6	14/43	8/34	10/45	13/50
id. moyenne de	2 — 400	6	25/64	18/53	17/57	21/62
Feu de peloton . .	400	6 haut. 18 large.	64	54	42	50
id. . .	700	" "	15	26	26	27
Feu de files . . .	500	" "	42	47	37	38
Feu de rangs . . .	600	" "	35	28	32	30
Feu de chaîne . .	2 — 400	6	—	—	17/62	19/40
id, . . .	3 — 500	6 haut. 18 lar.	46	52	55	55
Tir à volonté . .	200	6	28/78	24/73	25/70	—

Tableau n° 2.

Résultats du tir avec le nouveau fusil d'infanterie. Modèle 1865.

ESPÈCE DE FEU.	DISTANCE.	Fas.	CIBLES DE	POUR CENT			
			pieds carrés.	Cours n. 1.	Cours n. 2.	Cours n. 3.	Cours n. 4.
Tir individuel . . .	200	6	51/59	52/95	57/97	89/96	
id. . . .	300	6	52/85	38/85	38/88	37/87	
id. . . .	400	6	22/75	20/59	34/75	25/77	
id. . . .	500	6	11/35	10/34	18/64	19/63	
id. moyenne de 2—500	6	29/77	30/78	35/80	35/84		
Tir individuel . . .	550	6 haut. 9 large.	13/67	12/56	13/68	14/57	
id. . . .	600	»	9/62	8/53	13/64	13/46	
id. . . .	700	»	8/50	10/48	14/53	8/48	
id. . . .	800	»	6/44	7/48	10/44	7/38	
id. moyenne de 350 à 800	»	9/56	9/51	12/57	10/54		
Feu de peloton . . .	400	» 18 »	71	80	76	85	
id. . . .	600	»	51	55	49	47	
id. . . .	800	»	40	47	43	39	
Feu de files . . .	500	»	78	77	71	77	
Feu de rangs . . .	600	»	55	61	59	50	
Feu de chaîne . .	3 à 500	6	18/65	22/74	15/64	14/58	
id. . . .	5 à 700	6 haut. 18 large.	46	56	39	53	
Tir à volonté . . .	400	6	18/62	13/55	14/57	46/64	
id. . . .	700	6 haut. 18 large.	38	48	44	45	
Cible mouvante . . .	300	6 » 4 »	24/57	27/64	23/52	22/53	
id. . . .	400	»	14/40	18/48	—	14/42	

Tableau n° 3.

Tir comparatif, 10 coups en feu individuel.

ÉPOQUE DU TIR.	Cours n. 1.	Cours n. 2.	Cours n. 3.	Cours n. 4.
Premier tir (le premier jour de chaque cours)	12/34	11/34	10/39	15/48
Second tir (après les exercices préparatoires)	18/65	19/56	25/67	19/62
Troisième tir (à la fin de chaque cours) . . .	25/68	17/61	23/74	29/77

Les deux premières tabellles ont la plus grande analogie avec celles que contenaient nos circulaires des années précédentes pour le fusil transformé et pour le fusil de chasseurs. L'on peut donc en conclure :

1<sup>o</sup> Qu'il est possible, au moyen d'instruction bien dirigée, d'arriver à des résultats très réguliers avec des détachements différents et dans des circonstances très diverses;

2<sup>o</sup> Que le fusil d'infanterie ne le cède en rien au fusil de chasseurs pour ce qui concerne la précision à toutes les distances. A ce point de vue, les résultats des écoles de tir de 1865 sont fort intéressants et c'est encore là un grand avantage de cette institution, que de

fournir des données normales et pratiques sur l'efficacité de notre armement.

L'infériorité des résultats du cours n° II en particulier pour le tir individuel à 400 et 500 pas, tient en partie à la circonstance déjà signalée qu'un grand nombre d'officiers avaient la vue basse, en partie à la chaleur extrême qu'il faisait pendant ce cours et qui avait pour conséquence une certaine fatigue.

Le rapport sur le quatrième cours renferme le résultat d'un tir comparatif qui mérite d'être mentionné. Le commandant de l'école désirant se rendre compte des progrès accomplis, non-seulement pour l'adresse au tir, mais aussi pour la rapidité du maniement de l'arme, fit exécuter un feu de vitesse de cinq minutes, chaque homme tirant individuellement pendant ce temps sur une cible de 6 pieds carrés à mannequins, à une distance de 400 pas.

Le premier tir eut lieu le 9 octobre, premier jour d'instruction ; le second le 14 octobre, à la fin des exercices préparatoires et avant le tir à la cible, et le troisième le dernier jour du cours. Voici les résultats de ce tir exprimés en moyenne du nombre de coups tirés et touchés en cinq minutes par chaque homme à chacun des trois tirs.

**Tableau n° 4.**

*Résultats du tir de vitesse comparatif 5 minutes à 400 pas; cibles de 6 pieds carrés.*

ÉPOQUE DU TIR.	NOMBRE d'hommes.	NOMBRE DE coups tirés.	NOMBRE DE coups touchés.	MOYENNE DE coups tirés.	MOYENNE DE coups touchés.
Du 9 octobre . .	43	324	54/185	7,5	4'3/4,3
Du 14 octobre . .	42	382	73/248	9,1	4'8/5,9
Du 21 octobre . .	43	485	97/337	11,3	2'3/7,8

Le tableau montre que le détachement qui avait touché le premier jour en cinq minutes 185 cibles, dont 54 mannequins, a touché à la fin et par un temps moins favorable 337 cibles dont 97 mannequins, dans le même espace de temps, la vitesse du tir étant une fois et 1/2 plus grande et le résultat presque doublé.

Il est facile à comprendre que les instructeurs cantonaux appelés à prendre part à ces cours ont ainsi l'occasion d'acquérir une expérience précieuse et qui doit avoir un bon effet pour l'instruction qu'ils ont à donner dans les cantons. Le commandant des écoles s'exprime de la manière la plus favorable sur tous ceux qui lui ont été adjoints pour les cours de 1865.

Les rapports de Messieurs les inspecteurs s'accordent à reconnaître que les résultats des écoles de tir sont dus en partie à la bonne di-

rection de ces écoles, à l'expérience pratique et au zèle de leur commandant et des instructeurs, et à l'attention soutenue qu'ils apportent à toutes les branches de l'instruction et du service.

Nous comptons, Tit., que vous voudrez bien continuer à nous seconder, soit en mettant à notre disposition les instructeurs dont nous avons besoin pour ces écoles, soit en apportant toujours plus de soin au choix des officiers et sous-officiers que vous aurez à y envoyer; nous ferons de notre côté tout ce qui nous sera possible pour assurer à l'avenir et augmenter encore l'utilité de cette institution.

Nous saissons cette occasion pour vous transmettre l'assurance de notre parfaite considération.

*Le Chef du département militaire fédéral,*  
C. FORNEROD.

---

### RÉUNION ANNUELLE

#### DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE VAUDOISE DES OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR, DU GÉNIE ET DE L'ARTILLERIE.

La réunion annuelle de la société vaudoise des officiers de l'état-major et des armes spéciales a eu lieu le deux décembre, à 1 heure, à l'hôtel-de-ville, à Lausanne.

L'assemblée était nombreuse et plusieurs officiers de différents cantons l'honoraient de leur présence; l'on remarquait entr'autres: M. le chef du département militaire du canton de Vaud et M. Gay, professeur de mathématiques à l'Académie de Lausanne, MM. les colonels fédéraux Aubert, Herzog et Hammer, MM. les lieut.-colonels Wieland, de Mandrot, Grand, Fonjallaz, Melley et Tissot. — M. le colonel Quinclet occupait le fauteuil de la présidence en l'absence de M. le colonel Veillon, empêché. — MM. les lieut.-colonels Lecomte et van Berchem qui avaient à présenter des observations, le premier sur le siège de Charleston, le second sur les armes se chargeant par la culasse, sont empêchés d'assister à la séance et se font excuser.

Dix officiers de différents grades ont demandé leur admission dans la société. Les comptes ont été examinés et approuvés, et la finance annuelle fixée à deux francs.

M. de Perrot, major fédéral d'artillerie, donne lecture à l'assemblée d'un mémoire intitulé: *Parallèle entre les armées permanentes et les armées de milices.*

Ce travail consciencieux de M. de Perrot, et dont les idées, toujours logiquement déduites dans leurs diverses applications, renferment en